

Dominique MONCOND'HUY

LE CABINET DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE
DU PÈRE DU MOLINET.
UN EXEMPLE DU LIVRE « DE CABINET »

Le *Cabinet de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*¹ du Père du Molinet est l'un des premiers exemples, dans la France de l'Âge classique, ce que l'on peut appeler un « livre de cabinet ». Il fait certes suite au *Cabinet de M. de Scudéry*² (1646), par exemple, mais ce dernier titre s'avère trompeur puisque le volume en question n'est composé que de poèmes consacrés à des tableaux, la description des autres « raretés » du cabinet supposé étant renvoyée à un volume qui ne verra jamais le jour. À travers l'exemple particulier mais très représentatif que constitue le *Cabinet de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, on observera comment un tel livre construit une représentation de la collection en usant d'un mode de classement et d'une procédure de « visite » qui constituent une mise en scène du cabinet, de son espace, du propriétaire (du directeur, en l'occurrence) ou du préposé à la visite, et du visiteur lui-même. À la fois célèbre et trop peu connue, la collection réunie par le P. du Molinet est exemplaire d'abord parce qu'elle comporte une partie de la collection du fameux érudit aixois du début du siècle, Peiresc³ ; elle l'est plus encore parce qu'on observe, à Sainte-Geneviève, une continuité, un prolongement et des évolutions spécifiques qui aboutissent à l'affirmation d'un nouveau modèle.

STATUT ET REPRESENTATION DU P. DU MOLINET

Directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève depuis 1675, le P. du Molinet est proprement l'auteur du cabinet. De fait, il consacre tous ses efforts à la bibliothèque jusqu'à sa mort, en 1687, et en 1692 paraît l'ouvrage qu'il préparait, ouvrage posthume qui vaut tombeau dressé à la gloire du défunt, ouvrage qui, surtout, se veut une représentation du cabinet lui-même. On notera d'ailleurs que le livre comporte, en guise d'éloge du défunt, un extrait du *Journal des savants* du 24 novembre 1687, texte donné comme le pendant du portrait du Père qui figure dans le livre. Cet extrait du *Journal des savants* relève de la notice nécrologique et sa valeur, aux yeux d'un lecteur moderne, est double : d'une part, le fait qu'elle ait pris place dans un tel *Journal* accredit véritablement le statut du défunt Père (et du livre lui-même), confirmant son autorité en matière scientifique ; d'autre part, le texte apporte un certain nombre

¹ Le R.P. Claude Du Molinet, *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève divisé en deux parties contenant les Antiquitez de la religion des Chrétiens, des Egyptiens, et des Romains ; des Tombeaux, des Poids et des Médailles ; des Monnoyes, des Pierres antiques gravées, et des Minéraux ; des Talismans, des Lampes antiques, des Animaux les plus rares et les plus singuliers, des Coquilles les plus considérables, des Fruits étrangers, et quelques Plantes exquisés*, Paris, Antoine Dezallier, 1692.

² G. de Scudéry, *Le Cabinet de Monsieur de Scudéry*, rééd. Ch. Biet et D. Moncond'huy, Paris, Klincksieck, 1991.

³ « J'attribuë, en effet, à un bonheur singulier, que les raretez du fameux Cabinet de M. de Peiresc Conseiller au Parlement d'Aix, ayent été transportées en celui-cy. Cet excellent homme les avoit ramassées avec de grands soins et de grands frais en Italie et en Orient : M. Gassendi et plusieurs autres Auteurs en parlent avec estime » (Préface du *Cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève*...). On notera d'emblée que le P. du Molinet fonde son jugement sur des livres ; il le légitime par les lectures qu'il a faites, non par les objets accueillis dans la bibliothèque qu'il dirige.

d'informations qui visent, là encore, à construire une représentation du Père en figure d'autorité, et ce à plusieurs titres. La notice commence par rappeler que le P. du Molinet était « d'une famille ancienne et illustre », ce qui n'a d'intérêt ici que par le crédit que cette origine noble est censée apporter au savant. Car l'on en vient vite à sa carrière mais aussi à ses publications, notamment une « Histoire des Papes par les Médailles » et un « livre des différents Habits des Chanoines et des Chanoinesses Régulières [qui] a été trouvé fort curieux » ainsi que des « dissertations » sur des objets rares et curieux⁴. Son zèle et son savoir ont fait de lui une autorité incontestée, à telle enseigne que « la Bibliothèque de sainte Geneviève, n'est devenuë célèbre que par ses soins ». Enfin, comble de la reconnaissance sociale et scientifique, souligné à la fin de la notice :

ce qui relève extrêmement son mérite, c'est que le Roy a voulu se servir de luy pour aider à ranger ses Médailles, et pour luy en chercher de nouvelles, aussi-bien que des Agathes, et d'autres Pierres de prix, dont il avoit une grande connoissance. Il eut l'honneur de fournir à Sa Majesté plus de huit cent Médailles tirées du Cabinet de Sainte Geneviève. Les gratifications qu'Elle luy a faites, et qui sont en cette Bibliothéque, seront des marques éternelles de la libéralité de ce grand Prince, et une preuve éclatante que les services de ce sçavant Religieux ne luy étoient pas désagréables.

Louis XIV a donc considéré le P. du Molinet comme un expert, susceptible de classer ses collections, notamment ses médailles – et l'on sait combien « ranger » les médailles relève d'une compétence reconnue aux seuls savants. Au passage, soulignons l'importance de cette indication : le Roi lui-même n'est pas présenté comme un de ces collectionneurs qui amassent, sans ordre ni jugement, et dans le seul but de posséder ; la préoccupation qui lui est prêtée de « ranger » est significative d'une manière de collectionner, donc d'un regard sur le statut même du collectionneur, qui ne saurait être qu'un connaisseur – en creux, c'est une représentation du Roi qui se dessine. Mais le souverain a aussi tenu le P. du Molinet pour un pourvoyeur au service de l'expansion de ses collections (où l'on reconnaît un trait d'époque : le savant est inévitablement impliqué dans le commerce des raretés...) et, plus significatif encore sans doute, le cabinet de la bibliothèque devient une sorte de réserve où le Roi peut puiser à sa guise les raretés qu'il souhaite posséder en propre, quitte à recourir à une forme d'échange puisque la bibliothèque abrite les royales « gratifications ». L'éloge funèbre du P. du Molinet excède, on le voit, sa seule personne : il offre l'occasion de fixer une certaine image et plus encore un certain statut de la bibliothèque ; il offre surtout comme le prototype des relations instaurées entre le Roi, le savant et cet espace particulier d'une bibliothèque qui est bien plus qu'une bibliothèque au sens moderne du terme et ce, en partie, grâce à son cabinet.

CREATION ET ENJEUX DU CABINET

La préface du livre, rédigée par le P. du Molinet, confirme et précise le statut de ce cabinet en même temps qu'elle en définit les enjeux. De fait, après avoir mis en scène l'origine de la bibliothèque, elle explicite le véritable protocole qui fut mis en œuvre pour la constitution et la disposition du cabinet. La préface s'ouvre ainsi par un récit des origines, qui renvoie en premier lieu à la « réforme » de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, en 1624, et au lien

⁴ Par exemple une dissertation sur « la Mitre des Anciens », une autre sur « une tête d'Isis trouvée à Paris ».

d'emblée établi entre piété et savoir car les Chanoines Réguliers de S. Vincent en charge de cette réforme « jugèrent qu'il étoit nécessaire, pour entretenir [cette solide piété], d'y joindre l'étude des bonnes Lettres, autrefois si florissantes en cette célèbre Maison ». La réforme religieuse est donc aussi renouveau de l'étude, confirmant le lien entre culture littéraire, sinon érudition, et piété. Le récit des origines se poursuit avec l'évocation d'un deuxième moment clef : celui de la construction, en 1675, d'« un lieu fort propre pour servir de Bibliothèque, il a trente toises de longueur », et dont le P. du Molinet devint le directeur. Notons en passant le recours, sous la plume du Père et à plusieurs reprises dans le texte, à la métaphore du vaisseau (aux connotations assurément religieuses, compte tenu du contexte) : loin d'être un lieu profane, la bibliothèque est cette *cathédrale du savoir* où tout le savoir du monde est renfermé.

Vient, dans la suite de la préface, ce passage capital où le Père rapporte l'origine du cabinet lui-même :

Je crûs en même temps faire une chose, qui ne contribueroit pas peu à son ornement et à son avantage, si je l'accompagnois d'un Cabinet de Pièces rares et curieuses, qui regardassent l'Etude, et qui pussent servir aux belles Lettres. C'est ce que je me suis proposé dans le choix de ces curiositez : et j'ay tâché de n'en point chercher, & de n'en point avoir, qui ne pussent être utiles aux Sciences, aux Mathématiques, à l'Astronomie, à l'Optique, à la Géométrie, et sur tout, à l'Histoire, soit naturelle, soit antique, soit moderne ; et c'est à quoi je me suis principalement appliqué.

Le cabinet est ainsi d'emblée conçu selon une finalité apparemment double, l'ornement et l'« avantage », mais qui est immédiatement resserrée sur la visée véritable : l'étude, donc l'utilité. Un tel cabinet ne relève absolument plus de la pratique de la « curiosité » héritée de la Renaissance et n'est pensé que pour concourir à l'apprentissage de savoirs – la dernière phrase citée ci-dessus, avec son énumération, s'avère très éclairante, y compris par son insistance finale sur l'histoire, on le verra. Certes, les cabinets de la Renaissance avaient aussi cette vocation, mais dans un esprit différent, un esprit de découverte, d'émerveillement, d'interrogation du monde. Et le collectionneur pouvait encore s'adonner au plaisir de la collection sans restreindre sa démarche à une ambition intellectuelle ou purement scientifique, fût-ce au sens le plus large du terme. Cette définition du cabinet, chez le P. du Molinet, est assurément liée au contexte, à ce lieu spécifique qu'est une telle bibliothèque. Cependant l'on peut encore y lire un signe de l'évolution du regard porté sur le savoir et sur la manière de l'envisager, sur les savoirs et leur statut à l'heure où l'on tend, en France, vers ce que sera bientôt une approche moderne des sciences, où les modalités aussi du partage et de l'avancée des sciences sont en train d'évoluer, ne serait-ce que du fait de l'instauration et du développement des académies.

Quoi qu'il en soit, le P. Du Molinet rapporte clairement l'invention du cabinet à cette visée pédagogique et scientifique, à telle enseigne que le dispositif envisagé, décrit dans la Préface et sans nul doute mis en œuvre concrètement, fait du cabinet une annexe de la bibliothèque, un cabinet auquel, d'ailleurs, « on ne peut entrer [...] sans passer par la Bibliothèque » – rien de plus symbolique ! Et puisque ce cabinet a vocation démonstrative, les caractéristiques qui vont ensuite être exposées découlent de cette conception initiale. En premier lieu, loin qu'on soit dans l'accumulation et l'ambition de quelque totalité, ce cabinet relève de la pratique de l'échantillon, et d'un échantillonnage qui dit ce que contient ou pourrait contenir le cabinet, qui

montre encore ce qu'il comporte de plus significatif et de plus rare. La présentation figurant dans la Préface est claire :

Le lieu de ce Cabinet est contigu à la Bibliothèque ; on y voit en face une espèce d'Alcove d'Architecture entre les deux fenêtres qui l'éclairent ; il s'y voit plusieurs sortes d'habits et d'armes de Païs étrangers [...]. Au dessus sont trois Gradins garnis de Vases, d'Urnes, de Figures antiques, d'Instrumens de Sacrifices, de Lampes, et de plusieurs autres sortes d'Antiquités.

PRIMAUTE DU LIVRE

Dès l'abord, le regard du visiteur est confronté à la diversité des richesses du cabinet, comme s'il s'agissait de lui en donner à voir un sommaire. Au reste, le livre lui-même ne procédera pas autrement qui, composé d'une suite de chapitres rigoureusement ordonnée, ne présente et décrit à chaque fois qu'une suite d'items remarquables. Il ne s'agit donc aucunement d'un catalogue, en tout cas pas d'un catalogue visant l'exhaustivité ; au contraire, l'enjeu n'est pas de faire connaître tout ce que détient le cabinet mais de présenter quelques-unes des pièces les plus significatives ou les plus rares, à titre d'exemples – et sans doute pour susciter chez le lecteur le désir de venir voir ces objets remarquables. Il appartient au lecteur de compléter, à chaque chapitre, par sa connaissance ou le recours à l'imagination, tout ce qui n'est pas décrit. En ce sens, chaque chapitre constitue une sélection, une sorte de « micro-cabinet » où ne figure que l'exceptionnel. À cet égard, il n'est pas anodin de remarquer que chaque chapitre se clôt par une gravure qui prétend offrir une image globale de chaque micro-collection, sans qu'il soit tout à fait possible de dire si ce que montre la gravure correspond à ce qui a été décrit ou non. Une autre preuve se relève, dès la Préface, dans la présentation du premier grand Cabinet de bois (il s'agit cette fois des meubles désignés sous la dénomination de cabinet, et le lieu comportera douze de ces grands meubles) :

Dans le premier des grands, sont les Médailles de grand bronze, dont la suite est entière, et qui ont même les Têtes les plus rares des Empereurs et des Princesses leurs femmes, avec un Livre, où elles sont toutes dessinées et expliquées au nombre de plus de quatre cens.

Fait notable, on insiste ici sur le fait de présenter une collection complète, ce qui permet de souligner la rareté de la chose. Ce qui frappe surtout, c'est la place du livre et l'ambiguïté qu'il suscite : ne constitue-t-il qu'un complément, qui permette de commenter et de comprendre la collection, ou bien la collection n'est-elle elle-même complète que par le livre ? Peu importe, en réalité, tant il est certain que le plus significatif est bien la présence d'un livre, dans le cabinet de la bibliothèque, un livre qui confirme la manière dont la collection présentée est pensée dans son articulation au savoir, et au savoir livresque – on serait même tenté de conclure que s'avoue ici le regard porté sur la collection : on peut bien la remplacer par un livre, pourvu que son autorité soit avérée...

Si l'on revient au livre lui-même, on note que les objets décrits sont encore, le plus souvent, décryptés, commentés, et ce du point de vue de leur origine (on explique même parfois quand ils ont disparu et pourquoi, ou à quel moment ils sont devenus obsolètes lorsqu'il s'agit de productions humaines) et de leur usage. En ce sens, le livre définit en creux non seulement un modèle de bibliothèque moderne mais encore un modèle de collectionneur. Sa légitimité lui vient de sa capacité à reconnaître et à classer, donc de son savoir et même de son érudition dans plusieurs domaines (historique, religieux, « ethnographique » etc.) et enfin de sa capacité à

décrire et à expliquer simplement – ce qu’il faut souligner, tant l’usage de la langue, et d’une langue simple et claire, semble importer dans cette démarche, comme pour en confirmer la dimension proprement pédagogique. Au reste, le livre ne cesse d’afficher sa volonté de guider le lecteur-visiteur dans sa recherche personnelle, y compris en le renvoyant à la bibliographie appropriée, et ce en donnant volontiers des références qui ne surprendraient pas aujourd’hui : date et lieu de publication, format de l’ouvrage sont indiqués, comme pour rappeler, une fois encore, que le cabinet dépend étroitement des livres, et même que les livres sont premiers. De fait, si le cabinet, contigu à la bibliothèque, permet de vérifier sur pièces, d’observer concrètement quelques pièces décrites dans les livres, les livres sont bien la référence, au point que le cabinet lui-même, on le comprend mieux, n’est qu’un ornement – entendons qu’il n’était point indispensable...

ORDRE ET SYMETRIE : LE SAVOIR COMME LECTURE POLITIQUE DU MONDE

Enfin, ce qui frappe dans la description du cabinet qui se poursuit dans la Préface, c’est la volonté générale de symétrie. L’alcôve par où l’on y pénètre est « accompagnée de deux Buffets garnis de tablettes [...]. Ces Buffets portent aussi deux Gradins, sur lesquels sont des figures et des vases [...]. Les trois autres côtés sont ornés de douze Cabinets de bois de noyer posés sur des colonnes, il y en a quatre grands accompagnés chacun de deux petits. » Au delà de la symbolique, peut-être religieuse, des nombres, c’est la symétrie, totalement glaçante parce qu’elle ordonne tout, qu’il faut souligner. Dans ce cabinet, tout est ordre, rien ne disconvient à l’ordre mis en place, lequel s’affirme conforme à l’esprit de ce lieu savant, de ce lieu du classement et de l’étude. On est là aux antipodes de certains cabinets renaissants, où il s’agissait de s’approprier, de toucher, d’appréhender l’objet ou la réalité naturelle, et ce quasiment par tous les sens. Ici, l’on regarde et l’on respecte, manifestant la déférence qui sied à l’ordonnement établi par ceux qui savent. À ce titre, un tel cabinet se rapproche déjà de ce que seront plus tard les musées modernes – et le dispositif définit du même coup la juste distance que le visiteur devra observer, celle d’une personne venue pour étudier plus que pour admirer, pour apprendre plus que pour découvrir et s’étonner. L’ordre du dispositif, les jeux de symétrie soulignés, la rigueur de l’exposition relèvent assurément de l’idéologie : tout cela assigne une place et un rôle au spectateur-lecteur.

Reste qu’une autre lecture, non concurrente (peut-être même vaut-elle confirmation...), de cette disposition est offerte vers la fin de la Préface lorsqu’il est question des murs du cabinet. En effet, si l’on est passé, au fil des cabinets de bois rassemblés en ce lieu d’exposition, par un « petit cabinet qui renferme les Médailles des Rois de France, depuis Charles VII. Jusques à Louis XIV. Celles des Reines, des Princes, des Chanceliers, et des Illustres de tous les Etats de ce Royaume », puis par un autre, rempli de monnaies (« celles de France, de nos Rois, depuis le commencement de la Monarchie jusques à ce jour, et de toutes nos Villes, Bourgs, Chapitres et Abbayes qui en ont fait frapper »), le petit cabinet suivant

est pour les Jettons des Rois de France ; on y en voit une suite de plus de six cens depuis François I. jusqu’à Louis XIV. à présent régnant ; leurs devises y marquent leurs plus belles actions ; il y en a encore des Reines, des Princes, des Familles, des Magistrats, des Compagnies, et plusieurs autres qui ont rapport à l’Histoire de ce siècle, jusques au nombre de mille.

L’insistance sur l’histoire doit être notée : non que le recours aux médailles, monnaies et autres jetons soit, en lui-même, inédit, tant l’on sait qu’il constitue au contraire un des moyens

de l'histoire, de sa constitution et de sa représentation à l'époque classique, mais parce que le cabinet a clairement cette vocation, à côté d'autres, de contribuer à fixer et à confirmer une histoire monarchique dont l'importance n'échappera pas.

La précision qui suit, et par quoi se termine la description proprement dite du cabinet, avant un paragraphe de conclusion sur les origines des pièces ici réunies et un tout dernier sur le livre lui-même, souligne l'importance de cette lecture du cabinet tel qu'il est pensé :

Les murailles du Cabinet, outre cela, sont ornées de Portraits et de Tableaux curieux ; la Corniche qui règne tout à l'entour, porte les Portraits au pastel de vingt-deux Rois de France depuis S. Louis, tirés au naturel des originaux les plus fidèles de leur temps⁵.

Le cabinet est donc proprement ceint, à une certaine hauteur, de portraits des rois, qui se trouvent ainsi donnés à la fois comme les premiers spectateurs des raretés du lieu et comme les observateurs des spectateurs réels, ces derniers effectuant la visite « sous les yeux » des Rois en effigie... L'insistance sur saint Louis⁶, dont on sait l'importance symbolique, depuis le début du siècle au moins, n'est pas anodine : il s'agit bien là d'une généalogie symbolique par quoi se dit la relation entre le pouvoir et le savoir, qui réaffirme la pleine légitimité de Louis XIV par son inscription dans une lignée et qui le réaffirme dans un lieu où le savoir se veut incontestable, un lieu de référence et de « vérité ». Certes, on l'a vu, le Roi a donné son aval et même son crédit à ce lieu de savoir et de collection. Mais il s'agit désormais d'autre chose : ce lieu microcosme n'est évidemment plus du tout envisagé comme les cabinets renaissants ; lieu d'ordre et de classement, il est proprement lieu d'exposition et d'affirmation d'un savoir politique, et plus encore d'un pouvoir dont la nature est rappelée par les signes que constituent les tableaux en leur ordre. « Portraits et Tableaux *curieux* », dit le texte. En quoi sont-ils « curieux » ? Est-ce qu'ils relèvent, par leur facture, de ces raretés collectionnées par un Scudéry en son cabinet supposé quelques décennies plus tôt ? Est-on là seulement dans l'ordre des œuvres picturales collectionnées et présentes dans un cabinet au titre des *artificialia* ? Soit, mais alors gageons que cette « curiosité »-là est effectivement garantie par la précision (fort commune par ailleurs) par quoi s'achève la phrase, et qui prétend attester de leur valeur proprement historique et non esthétique, bien entendu. La collection de portraits signe la légitimation par le pouvoir monarchique du cabinet, non pas seulement en tant que lieu d'une collection digne de respect et d'éloges, mais en tant que lieu où il est légitime, précisément, que s'inscrive la manière de penser la monarchie, ses origines, son histoire, et son autorité.

Dans ce lieu où le Roi vient, lorsqu'il l'entend, puiser pour enrichir ses propres collections, le spectateur est donc convié à une visite guidée des savoirs modernes, à une découverte de la façon moderne de savoir et d'apprendre, laquelle passe par la maîtrise et la reconnaissance d'un certain savoir historique, dont l'arrière-plan idéologique est évident. En ce sens, on est fort loin

⁵ On trouvera reproduction des planches sur le site *curiositas*, réalisé par la composante B2 de l'équipe Forell en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers ; voir la rubrique Galerie.

⁶ C'est sur le mur qu'on découvre de face en arrivant de la bibliothèque qu'on voit à la fois le portrait de Louis XIV et celui de saint Louis : la vue offerte dès l'entrée désigne un centre autour duquel se distribue, d'un mur à l'autre, toute l'exposition des collections ; Louis XIV peut ainsi se trouver aux côtés du Saint, comme si la boucle était symboliquement bouclée – et c'est bien le sens de cette convocation de la généalogie symbolique : rapprocher saint Louis du souverain actuel.

de la bibliothèque de Peiresc, et plus encore des cabinets de la Renaissance. Le cabinet de la Bibliothèque Sainte Geneviève incarne cette évolution des savoirs et de leur représentation, et à l'encontre d'une pensée humaniste désormais bien lointaine, il dit encore que tout a sa place, que tout est en place et que l'ordre est figuré dans ce cabinet par l'alignement des portraits royaux. La science ne saurait plus se faire en dehors du Roi, de son autorité, de son aval et même de son contrôle. Visiter ce cabinet, c'est aussi, à côté (et au-dessus, voudrait-on dire) de toutes les raretés qu'il renferme, voir le Roi et vérifier le savoir autorisé que sa présence symbolique accrédite. Un tel cabinet constitue donc à la fois un indice de la science et de la manière de la considérer dans la France de cette fin de XVII^e siècle, et aussi un signe du rapport du pouvoir à la représentation du monde – laquelle, on le voit, ne lui échappe plus... Car si visiter, c'est voir le Roi, c'est tout autant, et plus encore, être vu par lui, et de plus haut... Nul endroit, nul recoin, en ce cabinet pensé comme lieu exemplaire à tous égards, n'échappera à cette galerie de portraits qui toise depuis la corniche où elle a pris place.

À sa manière, le livre signifie lui aussi cet ordre et cette lecture du monde par le pouvoir. Ce qui, dans le cabinet réel, est suscité par la place, en hauteur et sur les murs, de cette suite de portraits est transposé dans l'ouvrage par l'ordonnement des chapitres, leur constitution, et l'importance de ces gravures qui guident l'imagination du lecteur. En ce sens, ce livre « de cabinet » entend prolonger l'effet produit par la visite du cabinet réel. Le P. du Molinet revient, dans la toute dernière phrase de la Préface, sur la bibliothèque elle-même : « Je ne dirai rien ici des Livres singuliers que nous y avons, parce que je pourray quelque jour en donner au Public un Catalogue exact ». Le livre que nous avons entre les mains peut bien être incomplet, se contenter d'allécher le spectateur potentiel et d'imposer un mode de penser et de comprendre, s'en tenir à des échantillons significatifs, y compris de collections complètes le cas échéant, on l'a vu : il n'a visiblement pas même valeur, aux yeux du P. de Molinet, qu'un catalogue *exact* de bibliothèque. Tout comme le cabinet constitue un ornement pour la bibliothèque, le livre « de cabinet » doit amener à d'autres livres, entendons : à la bibliothèque elle-même et à son catalogue exhaustif. La représentation par le livre, en l'occurrence, souligne et explicite le statut et la fonction de la collection, achève même d'en fixer le mode de lecture.

Dominique Moncond'huy
Université de Poitiers, Forell EA 3816

BIBLIOGRAPHIE

MOLINET, Cl. (du), *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève divisé en deux parties contenant les Antiquitez de la religion des Chrétiens, des Egyptiens, et des Romains ; des Tombeaux, des Poids et des Médailles ; des Monnoyes, des Pierres antiques gravées, et des Minéraux ; des Talismans, des Lampes antiques, des Animaux les plus rares et les plus singuliers, des Coquilles les plus considérables, des Fruits étrangers, et quelques Plantes exquisés*, Paris, Antoine Dezallier, 1692.

SCUDERY, G. (de), *Le Cabinet de Monsieur de Scudéry*, rééd. Ch. Biet et D. Moncond'huy, Paris, Klincksieck, 1991.